



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 1/6  
CX-Plus Glaslonomer Cement  
LIQUIDE  
Date d'impression: 17 avril 2020

## SECTION 1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

- 1.1 Identificateur de produit  
Marque du produit :  
**CX-Plus Glaslonomer Cement "LIQUIDE"**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire  
Utilisations déconseillées : Aucune autre donnée
- 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité  
Nom du fabricant : SHOFU DENTAL GmbH  
Adresse : An der Pönt 70, 40885 Ratingen , Germany  
Téléphone : +49 (0) 2102-8664-0  
Fax : +49 (0) 2102-8664-64  
Email : info@shofu.de  
Section en charge : Gestion de la qualité et des affaires réglementaires
- 1.4 Numéro de téléphone d'urgence  
+49-2102-8664-53 (SHOFU DENTAL GmbH) 24 heures / 7 jours

## SECTION 2. Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange  
CLASSIFICATION (EC 1272/2008)  
Lésions oculaires 1                      H318      Entraîne de graves lésions oculaires

- 2.2 Éléments d'étiquetage  
ÉTIQUETTE CONFORME À (EC) N° 1272/2008



GHS05

### COMPOSANTS DE L'ÉTIQUETAGE DÉTERMINANTS DANGEREUX

Acide tartrique

### MENTION D'AVERTISSEMENT

Danger

### MENTIONS DE DANGER

H318      Entraîne de graves lésions oculaires.

### CONSEILS DE PRUDENCE

P280      Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage

P305+P351+P338

SI DANS LES YEUX : Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes.

Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire.

Continuer le rinçage.

(Suite à la page 2)



(Suite de la page 1)

## 2.3 Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Ne s'applique pas.

vPvB : Ne s'applique pas.

## SECTION 3. Composition/Informations sur les ingrédients

3.1 Caractérisation chimique : Mélanges

3.2 Description : Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

3.3 Composants dangereux :

Cas: 87-69-4	Acide tartrique	1-10 %
EINECS: 201-766-0	Lésions oculaires 1, H318	

3.4 Informations supplémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se reporter à la section 2.

## SECTION 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux :

Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Si l'irritation persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de grandes quantités d'eau. En cas de contact avec la peau, une irritation de la peau, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Demander un avis médical/consulter un médecin.

Inhalation : Placez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour la respiration.

Si le symptôme concernant le souffle s'éteint, appeler un CENTRE ANTI-POISON pour obtenir un médecin.

4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, les deux sont aigus et différés

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

4.3 Indication de toute consultation médicale immédiate ou d'un traitement spécial requis

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Poudre, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, sable sec

5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5.3 Conseils pour les pompiers :

Pas de mesures spéciales requises.

(Suite à la page 3)



(Suite de la page 2)

## SECTION 6. Mesures en cas de déversement accidentel

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :  
Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
- 6.2 Précautions environnementales :  
Envoyer à une entreprise de traitement/d'élimination approuvée ou mettre au rebut conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
- 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :  
Essuyer et mettre au rebut dans un récipient adapté.
- 6.4 Référence à une autre section :  
Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.  
Voir la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.  
Voir la Section 13 pour des informations sur la mise au rebut.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre :  
Éviter l'inhalation et le contact avec les yeux et la peau.  
Tenir à l'écart de sources d'inflammation, à l'écart de forts oxydants.
- 7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités :  
Stocker dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière directe et des sources d'inflammation.  
Séparé du peroxyde organique. Garder les conteneurs fermés.
- 7.3 Usage(s) spécifique(s) :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

- 8.1 Paramètres de contrôle :  
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- 8.2 Contrôles de l'exposition :  
Protection des voies respiratoires :  
Masque anti-poussière  
Protection de la peau :  
Protection des mains  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(Suite à la page 4)



(Suite de la page 3)

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc butyle  
Caoutchouc nitrile

Protection des yeux : Des lunettes de protection.

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence/odeur/couleur :	Liquide inodore et incolore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
pH :	Non déterminé.
Point de fusion/ point de congélation :	Non déterminé.
Point d'ébullition :	≈ 100 °C
Point d'éclair :	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable.
Supérieure/ Inférieure limites d'inflammabilité ou d'explosion :	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité de vapeur :	Non déterminé.
Densité relative :	≈ 1,25 (eau=1)
Solubilité : solubilité dans l'eau	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
La température d'auto-inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non applicable.
Propriétés oxydantes :	Non applicable.

### 9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

(Suite à la page 5)



(Suite de la page 4)

## 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions de stockage recommandées.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse connue.

## 10.4 Conditions à éviter :

Éviter la lumière directe du soleil et une haute température.

## 10.5 Matériaux incompatibles :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Endommagement/irritation des yeux: Lésions oculaires 1 ; H318 Entraîne de graves lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicite sur les cellules germinales/Genotoxicite: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12. Informations relatives à l'environnement

### 12.1 Toxicité :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

(Suite à la page 6)



(Suite de la page 5)

- 12.2 Persistance et dégradabilité :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.3 Bioaccumulation potentielle :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.4 Mobilité dans le sol :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :  
Ne s'applique pas.
- 12.6 Autres effets indésirables :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :  
Éliminer le contenu/le conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU : Annuler
- 14.2 Nom correct de livraison ONU : Annuler
- 14.3 Classe(s) de danger de transport : Annuler
- 14.4 Groupe d'emballage : Annuler
- 14.5 Dangers pour l'environnement : Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur : Ne s'applique pas.
- 14.7 Transport en gros selon l'Annexe II de MARPOL73/78 et du code IBC :  
Ne s'applique pas.

## SECTION 15. Informations de réglementation

- 15.1 Réglementations/législation de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :
- RÉGLEMENTATIONS DE L'UE : Voir Section 2
  - Autres réglementations, limitations et règlements d'interdiction :  
Le produit est un appareil médical conformément aux directives CE 93/42/CEE.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :  
Une estimation de la sécurité des produits chimiques n'a pas été effectuée.

## SECTION 16. Autres informations

Ce produit est réservé à un usage dentaire professionnel. (instrument/matériel)

### Phrases importantes

H318 Entraîne de graves lésions oculaires.

### Acronymes et abréviations

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative